



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Affaire suivie par : Malika LACHAMBRE
Service Prévention des Risques
Département Risques Naturels et Ouvrages Hydrauliques
Pôle Risques Naturels
Tél : 03 81 21 67 70
Courriel : malika.lachambre@developpement-durable.gouv.fr



Belfort, le

Objet : Invitation au séminaire régional « prévention des inondations »
Réf : SPR/DRNOH/PRN-ML-
P J : Programme du séminaire et plan d'accès

Madame, Monsieur,

Les événements récents qui ont touché les Alpes Maritimes et le littoral atlantique rappellent les effets significatifs que peuvent présenter les inondations pour un territoire. Ce risque est également très présent dans notre région, comme l'ont démontré les dernières crues d'ampleur de janvier 2018.

Les collectivités sont des acteurs centraux de la gestion du risque au niveau local, aussi bien pour les mesures préventives (*aménagement du territoire, sensibilisation de la population*), que pour la gestion des événements (*gestion de la crise et du retour à la normale*). Depuis le 1^{er} janvier 2018, la compétence « gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations » (GEMAPI), attribuée au bloc communal, vient à l'appui de ce rôle majeur.

Afin de faciliter la mise en œuvre de cette nouvelle compétence, une démarche spécifique d'accompagnement des élus des collectivités a été engagée en région dès l'été 2017. Cette démarche, pilotée par le préfet du Territoire de Belfort, a pour ambition première de favoriser les échanges et le partage d'expériences entre les collectivités, en structurant un réseau régional dédié aux acteurs de la gestion du risque inondation.

En votre qualité d'élu ou de référent technique d'un territoire soumis au **risque inondation**, vous êtes ainsi convié pour un séminaire d'échange **entre collectivités** sur la gestion des risques d'inondation, qui se tiendra le :

jeudi 1^{er} juillet 2021 de 9h30 à 16h30,
Espace Marland, rue François Mitterrand à Tonnerre (89700).

L'édition 2021 du séminaire a pour thème la maîtrise des coûts.

Fort de son expérience en matière de travail en régie dans les domaines de la prévention des inondations et de la renaturation de milieux aquatiques, le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon (SMBVA), vous accueillera sur son territoire pour partager son retour d'expérience en la matière. Vous pourrez également échanger avec l'EPAGE du Loing et l'EPTB Seine-Grands-Lacs sur l'intérêt de la mise en place de structures spécialisées dans la gestion de l'eau et de programmes d'action de prévention des inondations (PAPI). L'après-midi sera consacré à la visite du site de renaturation de Davrey (Aube), porté par le SMBVA et lauréat 2020 du Grand Prix du Génie Écologique, afin d'évoquer les bénéfices multiples des solutions fondées sur la nature (prévention des inondations et des effets de la sécheresse, bénéfices pour la biodiversité).

M. Denis Thuriot, maire de Nevers, président de l'Agglomération de Nevers, président du Conseil d'Orientation pour la Prévention des Risques Naturels Majeurs et co-président de la Commission Mixte Inondation partagera avec vous les travaux de simplification en cours de la démarche PAPI.

Le programme de la journée est joint à ce courrier. Pour la bonne préparation de cette journée et notamment au regard du contexte sanitaire en cours, l'inscription au séminaire est obligatoire avant le 22 juin, via le formulaire disponible sur l'Observatoire Régional du Risque Inondation, de la Sécheresse et du Karst (ORISK : <http://www.orisk-bfc.fr/>).

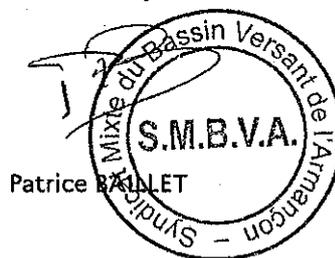
Comptant sur votre participation, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Le Préfet du Territoire de Belfort



Jean-Marie GIRIER

Le Président du Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon



Patrice BAILLET